

LAÏCITÉ ET ISLAMOPHOBIE

Au moment où l'État français s'emploie à essayer de régler dans la sérénité la délicate et complexe question de l'intégration de l'islam dans la République, force est de constater qu'une partie de notre classe intello-médiatique mène une campagne aussi virulente que sournoise qui, en maniant artistement l'amalgame entre religion et immigration, veut implanter dans les esprits une conception communautariste de la société, non seulement contraire à nos traditions mais lourde de dangers pour l'avenir. On peut rester sceptique quant à l'attribution que fait Thierry Meyssan (Le "clash" des civilisations, B.I., n° 83) de la paternité du complot à Huntingdon, et néanmoins tomber d'accord avec lui sur un constat : il y a bien, actuellement, en France, une offensive généralisée et convergente contre la laïcité, plus spécifiquement pour ériger des catégories religieuses en catégories de citoyenneté. Cette offensive se manifeste aussi bien à travers des propos malheureux comme celui du ministre Sarkozy réclamant la nomination d'un "préfet musulman", qu'en utilisant les moyens traditionnels du terrorisme intellectuel, dont le plus récent est l'arme de désinformation massive de l'islamophobie, assénée contre quiconque s'interroge sur ces risques de dérapage. La mise en circulation d'un mot nouveau dans le vocabulaire idéologico-politique est rarement innocente. On peut y suspecter d'emblée une volonté de manipuler. Aussi le premier devoir de qui veut échapper à l'intoxication est-il de procéder à son auscultation sémantique, pour regarder quel venin on veut inoculer au public à travers la nouvelle seringue.

Ce concept récemment sorti du four est conçu pour jouer le même rôle de "sidération" que les mots en anti- dont on nous a abreuvés précédemment. Est-il nécessaire de rappeler les staliniens fustigeant l'anticommunisme à la moindre critique de l'Union soviétique, les va-t-en guerre otaniens (qui sont souvent des ex-staliniens reconvertis) criant à l'anti-américanisme à la moindre velléité de politique française indépendante, sans même parler de l'épouvantail de l'antisémitisme brandi à la moindre évocation du malheur des Palestiniens ? Avec l'islamophobie, le terrorisme intellectuel franchit un pas supplémentaire particulièrement pervers : il instille la désinformation en jouant d'ambiguïtés savamment entretenues et qu'il convient de mettre à jour.

Regardons d'abord comment il fonctionne "en surface". En tant que moyen de "sidération", il joue sur un registre beaucoup plus subtil que ne le ferait un mot composé avec anti (par exemple : antimusulman). Son suffixe est en effet, la plupart du temps, associé à des comportements pathologiques (claustrophobie, agoraphobie, etc.) Par similitude, celui qui est déclaré "islamophobe" est assimilé à un malade. La langue courante y a ajouté une nuance d'obsession persécutrice vis-à-vis de l'objet phobique. Idéal pour culpabiliser et déstabiliser celui à qui le qualificatif est adressé ! Par lui-même pourtant, le suffixe grec "phobe" ne dit rien de tel ; il est seulement le

contraire de “phile” (comme dans bibliophile, cinéophile, islamophile, etc.) Il signale une aversion ou un manque de goût pour des personnes ou des choses, nullement une attitude agressive ou antagoniste à leur égard. Au sens propre, l’islamophobie désigne donc très banalement le fait de ne pas aimer l’islam, et dénoncer l’islamophobie de quelqu’un revient à lui faire un devoir de l’aimer de gré ou de force. Injonction dont le ridicule n’échapperait à personne, si la prétendue islamophobie ne jouait pas d’un amalgame beaucoup plus grave : celui entre islam et immigration venue du sud de la Méditerranée. Dans cet amalgame machiavélique, tout individu déclaré islamophobe n’est pas seulement coupable d’avoir des réticences vis-à-vis de l’islam ; il est surtout suspect d’avoir des préjugés condamnables vis-à-vis des immigrés, d’être xénophobe, “franchouillard” et – lâchons le mot – raciste. On le soupçonne à demi-mots d’être mentalement complice des tortures exercées en Algérie et autres forfaits du colonialisme. Comme toutes les campagnes d’intoxication, celle-ci, en effet, ne s’adresse pas à la raison mais à des réflexes conditionnés. Or ces derniers sont remontés – et c’est tant mieux ! – dans un sens favorable aux immigrés, plus spécialement maghrébins. Les désinformateurs instrumentalisent ce préjugé favorable pour établir leur scabreuse équation entre immigration du tiers-monde et islam, pour introniser l’islam comme ensemble politico-religieux intouchable, et porter ainsi un coup mortel à la laïcité, et peut-être à la nation française. En bref, “islamophobe” est une façon sournoise et perverse de dire “anti-arabe”. Sournoise, parce qu’elle manipule malhonnêtement l’anti-racisme pour exercer un terrorisme intellectuel ; perverse parce qu’elle vise bel et bien à instaurer une vision ethno-confessionnelle de la société. Tout terrorisme intellectuel joue sur la désinformation, qui elle-même se nourrit de l’ignorance. Il convient donc de redonner aux mots leur juste sens.

L’emploi du suffixe “phobie” s’avère particulièrement pernicieux pour une deuxième raison : il se trouve que, par un hasard historique sans doute malencontreux mais pourtant incontournable, le débat sur la place de l’islam dans notre société intervient au moment où – pour des raisons d’ordre international bien connues – l’islam bénéficie de la plus mauvaise “image” possible.

Ce n’est tout de même pas la faute de l’opinion française si, à travers les médias, l’islam lui est donné à voir sous son jour le plus grimaçant et le plus propre à susciter la peur : monstrueux attentats du 11 septembre, terrorisme aveugle en tout genre et en tous lieux (récemment à Istanbul, mais aussi, jadis, dans le métro parisien, veut-on le faire oublier ?), meurtres massifs et odieux de ses propres co-religionnaires (comme en Algérie), mépris de la condition féminine et machisme moyenâgeux. Tout humaniste éclairé sait que la religion musulmane, ce n’est pas que cela, que – dans ses fondements – ce n’est pas d’abord cela ; mais force est de constater que c’est aussi cela (et que c’est surtout cela qui occupe la vitrine médiatique, notamment en arrière-plan de l’irritante question du voile dans les écoles). Qualifier de “phobie” la peur qui peut en découler relève de la manipulation mentale. Au nom de quelle raison supérieure faudrait-il, non seulement aimer cela mais ne pas en avoir peur ? Si les “islamophiles” patentés ne veulent pas que le peuple français prenne cela en con-

sidération et cède à l' "islamophobie", un bon conseil : qu'ils s'arrangent pour qu'on n'en parle plus à la télévision et dans les journaux ; qu'ils censurent les nouvelles d'attentats aveugles, d'agressions contre des écoles ou biens juifs en France, d'assassinats bestiaux de femmes et d'enfants en Algérie, d'oppression sexuelle exercée sur des jeunes filles dans nos "quartiers", etc. ! Que les médias passent tout cela sous silence, comme ils ont passé sous silence les monstrueuses exactions des milices islamistes en Bosnie ! Les tentations "islamophobes" s'éteindront alors d'elles-mêmes. Ce qui nuit aujourd'hui à l'image "aimable" de l'islam, ce ne sont en effet pas les agissements des "islamophobes" (si véhéments ou crétiens qu'ils puissent être !), mais ceux parmi ses fidèles qui lui confèrent sa plus grande visibilité.

Certes, ces comportements sont imputables, non à l'islam, mais à l'islamisme. Or, justement, l'habileté machiavélique du terme "islamophobie" réside en ce qu'on ne sait pas s'il fustige une attitude d'aversion vis-à-vis de l'islam ou vis-à-vis de l'islamisme. Il permet l'une et l'autre interprétation et oblige à prendre le tout en bloc, dans un confusionnisme propice à toutes les manipulations. Ceux qui manient l'islamophobie dans cette dangereuse ambiguïté se rendent-ils compte qu'ils adoptent ipso facto la posture inverse d'"islamophiles", pouvant se prêter à la même interprétation à double tranchant ? Loin de servir la cause d'une intégration harmonieuse de l'immigration, la dénonciation à tout vent de l'islamophobie risque, au contraire, de renforcer dans le public l'amalgame entre immigration et menace islamiste.

Sans doute, ceux qui tirent les ficelles de cette campagne n'en ont cure, car l'islam leur est aussi indifférent que la Sainte Trinité ou la philosophie maçonnique. Seul les intéresse l'outil de manipulation mentale leur permettant de saper les fondements de la société et des institutions françaises.

La puissance de feu du concept d'islamophobie tient à ce que, pour beaucoup de Français (y compris parmi les plus cultivés !) islam est purement et simplement synonyme d'arabe, et vice versa. Nos compatriotes sont souvent candidement étonnés d'apprendre que la plupart des musulmans ne sont pas arabes, comme par exemple les Turcs, Iraniens, Indonésiens, Pakistanais, etc. (beaucoup ont longtemps cru que les musulmans bosniaques étaient des Arabes dans un pays colonisé par les Serbes !) Ils sont encore plus surpris d'apprendre que tous les Arabes ne sont pas musulmans, et qu'il existe dans les "pays arabes" de fortes minorités non musulmanes, et notamment chrétiennes. Quand ils sont informés de l'existence de ces chrétiens orientaux, ils sont tentés de penser que ce sont des transfuges de l'islam, convertis par les missionnaires, alors que leurs Eglises sont la plupart du temps d'une plus grande antiquité que les Eglises européennes (et antérieures de six siècles à l'islam). En conséquence, ils ignorent – et on les force à ignorer – que parmi les immigrés des pays du Sud, il existe un nombre considérable de personnes – entre autres d'origine libanaise ou syrienne – qui, bien que chrétiennes (du moins d'un point de vue civilisationnel) n'en sont pas moins arabes. De ces mêmes pays dits arabes, nous viennent nombre d'immigrants qui (comme, par exemple, les Coptes) ne sont ni musulmans ni arabes... Croyants ou agnostiques, ils ont souvent quitté leurs pays respectifs pour

fuir la pression d'un islam de plus en plus dominateur. C'est leur faire offense que de prétendre défendre les droits de l'immigration à laquelle ils appartiennent sous l'étiquette globalisante et réductrice de "musulmans". Mais ce n'est pas moins faire offense à ceux qui, comme nombre d'Algériens (et surtout d'Algériennes !), viennent en France attirés par la laïcité et la tolérance religieuse, pour fuir l'oppression sanglante pratiquée chez eux au nom de l'islam. Leur a-t-on demandé s'ils étaient flattés qu'on les prenne en considération en tant que "musulmans" plutôt que comme Arabes ou Berbères, ou tout simplement en tant que personnes ? Certains sont croyants ; ils ne s'expatrient pas moins par "islamophobie", ou plus précisément par "islamopathie" aigüe. Car, qu'on le veuille ou non, l'islamisme criminel et totalitaire fait partie de l'islam sociologique, comme les croisades et l'inquisition faisaient partie du catholicisme sociologique. La République va-t-elle mettre son point d'honneur à leur faire abjurer l'"islamophobie" qui les a amenés à chercher asile en son sein, et leur enjoindre de pratiquer leur religion sous la houlette des éléments les plus intégristes auxquels elle semble vouloir confier le destin de l'islam en France ? C'est non seulement une impropriété mais, en l'occurrence, une escroquerie intellectuelle de vouloir conforter dans les esprits l'équation islam = immigration.

Pris dans ce réseau d'amalgames volontairement entretenus, et écrasé par les sous-entendus, celui sur qui s'abat l'accusation d'islamophobie en vient lui-même à oublier que c'est son droit le plus strict d'être "islamophobe" au sens exact du terme. Il se croit obligé de s'en excuser comme d'une tare. Le droit de ne pas aimer l'islam est pourtant inscrit, implicitement mais de manière imprescriptible, dans notre constitution, comme l'est le droit de ne pas aimer (voire de combattre) le christianisme, l'athéisme, le communisme, le néo-libéralisme ou le Front National. On appelle cela la liberté de pensée et d'opinion. La contrepartie de ce droit est le devoir, non moins imprescriptible, de respecter les droits de qui aime l'islam (ou le christianisme, ou le matérialisme dialectique, etc.) Pourquoi nos maîtres-censeurs ne stigmatisent-ils pas avec la même vigueur la "christianophobie", autrement plus virulente chez nous que l'islamophobie ? En effet, non seulement le non-amour, mais le dénigrement féroce de la religion chrétienne et de ses symboles est un sport national depuis le dix-huitième siècle ; le pape est l'une des têtes de Turc favorites des caricaturistes ; la réclame commerciale et les amuseurs publics ridiculisent sans ménagement les emblèmes du christianisme ; il existe des cercles de pensée et organes de presse qui s'emploient inlassablement à démontrer que la France est toujours, comme au Moyen Age, sous l'emprise de la superstition catholique et que c'est la cause de tous ses malheurs (et c'est très bien comme cela, même si c'est idiot !) La réponse est, évidemment, que l'instrumentalisation de la "christianophobie" n'entre pas (pas encore ?) dans leur plan de combat.

L'étrange, c'est que ce sont souvent les tenants de cette christianophobie (il vaudrait mieux dire : de cet anti-christianisme) qui enfourchent aujourd'hui le cheval de bataille de l'islamophobie. Étrange ? A moins que cela ne relève d'une logique et d'une stratégie inavouées, donc éminemment suspectes. Au nom de quel principe supérieur

aurait-on le droit de pratiquer une christianophobie sans barrières, et devrait-on se garder comme de la peste d'un battement de paupière islamophobe ? Il est, à cet égard, assez cocasse de noter que les mêmes qui veulent assigner de gré ou de force l'identité musulmane à toutes les populations venues du sud de la Méditerranée se battent avec acharnement contre l'inscription dans la Constitution européenne d'une référence à "l'héritage chrétien" de l'Europe ! Laïcs de la main gauche, confessionnalistes de la main droite.

L'incongruité de la déclaration de Nicolas Sarkozy réclamant un "préfet musulman" n'est pas passée inaperçue, mais en a-t-on mesuré toutes les implications, en termes de laïcité de l'Etat, mais aussi en termes de ferments de guerre civile potentielle ? Le ministre joue-t-il avec les mots, et entend-il par "musulman" un préfet issu de l'immigration maghrébine ? En ce cas, son rêve est déjà réalisé, puisque l'auteur de ces lignes peut témoigner qu'il en connaît au moins un, et pas de fraîche date, dont le nom d'ailleurs ne prête pas à ambiguïté. Il en est probablement d'autres. Sauf si le ministre est mal informé, il est clair qu'il entend donc très explicitement, par son propos, un préfet qui serait choisi parce qu'il se serait déclaré croyant et pratiquant de l'islam. Considérer que cette appartenance religieuse ne doit pas être un obstacle à sa nomination relève d'une saine conception de la laïcité ; en revanche, en faire le critère du choix constitue un pas de géant vers la communautarisation religieuse de la société française. À quand la nomination de préfets israélites ? À quand la nomination des fonctionnaires sur la base d'une pondération entre catholiques, protestants, orthodoxes, francs-maçons, athées, scientologues, etc. Nommera-t-on les préfets musulmans à la tête de départements à forte population israélite ou catholique par exemple, et les préfets israélites dans des départements à forte population "musulmane", au sens ethno-sociologique du terme ? Ou, au contraire, donnera-t-on "son" préfet à chaque "communauté", dans un espace public de plus en plus territorialisé en fonction des religions ou convictions philosophiques ? Mieux : faudra-t-il être attentif à une attribution équitable entre musulmans sunnites et chiites (puisque cette différence, au moins aussi importante que celle qui divise catholiques et protestants, sera aussi à prendre en considération) ? En attendant que les effets pervers s'en fassent sentir, notons que la déclaration du ministre montre qu'il est profondément intoxiqué par la campagne désinformatrice qui veut, aux yeux des intéressés comme aux yeux de l'ensemble de la population française, faire établir l'équation entre islam et immigration du sud. A-t-il mesuré l'effet que ses paroles peuvent avoir sur des gamins de banlieue issus de l'émigration, qui n'ont jamais lu une ligne du Coran, n'appliquent aucune de ses prescriptions (et n'en ont sans doute retenu que le droit de tabasser les filles rétives à la toute-puissance masculine), et à qui il assigne leur place et leur identité dans la société laïque française : musulmans. Est-ce vraiment le rôle de la République ?

Cela n'est pas seulement contraire à ses principes de laïcité, mais aux principes les plus universels des droits de l'homme. A-t-on le droit d'enfermer des individus quels qu'ils soient dans une appartenance religieuse ou philosophique ? Le chrétien n'a-t-il

pas le droit imprescriptible de devenir incroyant et anti-chrétien, l'athée n'a-t-il pas le droit intangible de se convertir au christianisme, à l'islam ou au bouddhisme ? La conjonction du religieux et du communautaire ne se fait que trop naturellement. Est-ce la fonction de la République de la favoriser ?

Le piège du communautarisme religieux réside dans le fait que, lorsqu'une composante de la société a été instituée sur cette base, les autres sont inévitablement prises dans l'engrenage, fût-ce à leur corps défendant. En situation conflictuelle, l'engrenage broie tout le monde. On se souvient sans doute de la "blague" qui faisait fureur pendant la phase aiguë de la guerre civile en Irlande du nord : un quidam se présente à une ligne de démarcation, pour passer pacifiquement d'un côté à l'autre. Survient une patrouille qui le met en joue et l'interpelle : "Catholique ou anglican ? – Ni l'un, ni l'autre" répond le quidam, "moi, je suis athée". Ses interlocuteurs le braquent alors de plus près pour continuer l'interrogatoire "Bon ! Mais athée catholique ou athée anglican ?". Cette histoire illustre avec humour l'implacable mécanique qui se met en place à chaque fois que la religion devient signe d'identité communautaire : chacun, bon gré mal gré, y est sommé de choisir son camp. A vrai dire, non pas de le choisir, mais de l'assumer, car son camp lui est assigné par le camp adverse, en raison de ses origines familiales, de son mode de vie, de ses relations. De quel droit peut-on se permettre d'enfermer un individu dans la catégorie "musulman" parce qu'il est originaire d'un pays où l'islam est religion officielle, ou de l'enfermer dans la catégorie "juif" parce que ses ancêtres sont venus de Palestine il y a deux millénaires ? Rappelons que nombre de juifs européens n'ont pris conscience de leur judéité que parce que les nazis la leur ont révélée... Pouvons-nous tolérer que d'autres la redécouvrent aujourd'hui douloureusement sous l'effet d'une "judéophobie" impulsée par un communautarisme musulman directement engagé dans le conflit israélo-palestinien ?

Il peut paraître hors de propos d'établir ici un parallèle entre le présent débat français et la guerre civile qui a déchiré la Bosnie. Tout y conduit cependant, non en raison de l'identité des situations, mais parce que ce sont, chez nous, les mêmes qui brandissent actuellement l'"islamophobie" après avoir contribué puissamment au gâchis yougoslave par leur engagement sans nuance aux côtés de l'activisme musulman bosniaque. Nul doute qu'ils ont en tête d'appliquer à la France la calamiteuse recette d'une société communautariste camouflée sous le slogan de "démocratique et multiethnique". Nul doute aussi qu'ils exploitent dans leur campagne le capital de sympathie engrangé au profit des musulmans bosniaques (rebaptisés pour la circonstance "Bosniaques" tout court) Il convient d'autant plus de tirer les leçons de la crise bosniaque que, comme dans le cas présent de la France, tout commence par une instrumentalisation à des fins politiques du mot musulman. N'est-il pas permis d'imaginer que les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets ?

Entre la situation française et ce qui a été vécu en Bosnie, il existe des différences considérables : les "musulmans" de Bosnie sont les descendants de populations autochtones (slaves) converties à l'islam pendant la longue période d'occupation ottomane de territoires originellement chrétiens, alors qu'en France l'islam est une re-

ligion importée par une immigration récente. Ajoutons que, par les effets conjugués de la modernité, du communisme anti-religieux, et de la fusion au sein d'une même citoyenneté yougoslave, l'appartenance religieuse tendait à devenir plus sociologique et "comunautaire" que confessionnelle (chez les familles de tradition musulmane comme chez les familles de tradition chrétienne). Seuls quelques fanatiques comme Alia Izetbegovic, futur président de la Bosnie indépendante, vivaient dans la nostalgie de l'empire ottoman et rêvaient d'instaurer un Etat islamique bosniaque aux dépens des chrétiens (légèrement majoritaires dans la population). Certes, les préventions mutuelles restaient fortes mais les frontières inter-communautaires tendaient à s'estomper. Il est fort instructif de constater que le coup de grâce à cette évolution laïque de la société bosniaque allait être donné, en 1964, par le gouvernement communiste, matérialiste et anti-religieux du Maréchal Tito. Obéissant à d'obscurs calculs de politique intérieure et extérieure qu'il serait trop long d'aborder ici, il érigea en Bosnie la religion musulmane en "nationalité" (narodnost), en parallèle avec les "nationalités" (serbe, croate, slovène, etc.) sur lesquelles il fonda le régime fédératif de la nouvelle constitution. Des citoyens yougoslaves qui se définissaient auparavant comme Serbes ou Croates de religion musulmane, ou encore comme Bosniaques, furent sommés de choisir entre leur appartenance ethnique et leur appartenance religieuse, cette dernière devenant l'équivalent d'une ethnie. Pour bien marquer le changement de perspective, on écrivit Musulman avec une majuscule. Cette mesure aberrante fut sans grands effets immédiats. Mais elle s'avéra une bombe à retardement lorsque – quand l'ensemble de la Yougoslavie fut ébranlée par les sécessions croate et slovène – Izetbegovic et son parti islamiste (majoritaire chez les "Musulmans" mais minoritaire chez l'ensemble des Bosniaques et se trouvant, par le hasard du calendrier, au pouvoir à Sarajevo) s'en prévalurent pour proclamer à la fois l'indépendance de la Bosnie et leur intention d'y établir un régime confessionnel. Il s'agissait d'une sorte de coup d'État, la constitution prévoyant qu'une telle décision ne pouvait être prise qu'avec l'accord des trois "nationalités" (c'est-à-dire communautés). Les Bosniaques de tradition chrétienne, majoritaires dans la population, n'avaient d'autre choix que de s'y opposer par les armes. Le cycle infernal de la guerre civile était dès lors engagé. Bien qu'une partie seulement des Bosniaques musulmans fût solidaire du parti islamiste, chacun fut sommé de choisir son camp. Les antagonismes politiques et ethniques prirent rapidement une coloration religieuse accentuée, et les intégristes (comme c'est d'usage en pareil cas) prirent la tête du combat dans chaque camp. Dans un pays pourtant fortement laïcisé par un demi-siècle de communisme, Serbes et Croates furent poussés, en réaction à l'offensive d'islamisation, à mettre en avant leurs identités chrétiennes respectives. On brûla les églises et les mosquées, et la dimension religieuse du conflit s'exacerba. D'Arabie, d'Afghanistan et d'ailleurs, les combattants islamistes accoururent au secours de la victoire (parmi eux, un certain Ben Laden, n'ayant pas encore atteint le sommet de la célébrité). La suite est bien connue... Cette réalité est moins idyllique que la vision que nos élites ont voulu en donner en attribuant à la méchanceté serbe la responsabilité de la crise et en idéali-

sant les Musulmans. Après avoir pendant une décennie projeté abusivement sur les Musulmans bosniaques (notamment à l'intention du public de gauche) l'image d'ex-colonisés persécutés par les Serbes, elles projettent maintenant sur les musulmans français l'image (quelles ont construite de toutes pièces) des Musulmans bosniaques. Ayant apporté leur appui enthousiaste à cette mainmise confessionnelle sur un pays autrefois laïc, et présenté leur engagement aux côtés de l'islamisme comme le combat des Droits de l'homme contre la barbarie, il est – somme toute – logique qu'elles veuillent appliquer la même recette à la France. Il est même permis de se demander rétrospectivement si leur manipulation éhontée des faits concernant la Bosnie (et, plus tard, le Kosovo) n'était pas destinée à préparer les opinions à ce que le même traitement soit ultérieurement appliqué à la France (et bien sûr, à l'ensemble de l'Europe, puisque les destins de l'une et de l'autre sont désormais indissolublement liés). Il semble que nous y voici ! Il est compréhensible que nos "maîtres-censeurs" se refusent obstinément à tirer les lourds enseignements de la crise bosniaque en remontant à ses sources. Souhaitons que ceux qui ont la responsabilité de la cohésion nationale voudront bien, enfin, les méditer pour que la France ne devienne pas la Bosnie!

Maurice PERGNIER.

Auteur de "Mots en guerre, discours médiatique et conflits balkaniques", aux éditions de L'Age d'Homme.

Prochain ouvrage, "La désinformation par les mots", printemps 2004, aux éditions du Rocher, dans la collection dirigée par Vladimir Volkoff.